



Adaptation des messages camt ISO 20022

De quoi s'agit-il?

À compter du 18 août et du 11 novembre 2024, l'offre des messages camt ISO 20022 sera élargie (version V8/2019), et le contenu des messages sera modifié (versions V4/2013 et V8/2019).

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

1. Extension de l'offre ISO 20022: camt.052 incremental

Conformément aux Swiss Payment Standards pour les messages camt, les variantes «full» et/ou «incremental» constituent la norme en matière de messages camt.052 sur la place financière suisse. Actuellement, PostFinance ne propose que la variante «full». La variante «incremental» sera dorénavant aussi proposée dans la version V8/2019.

Actuellement proposée jusqu'à nouvel ordre: la variante «full»

Dans chaque livraison figure l'ensemble des transactions comptabilisées depuis le dernier extrait de compte ordinaire (en règle générale, toutes les transactions du jour d'enregistrement comptable actuel).

Exemple:

Livraison	Transaction 1	Transaction 2	Transaction 3	Transaction 4	Transaction 5
camt.052; 9h00					
camt.052; 10h00					
camt.052; 11h00					

Nouvellement proposée à compter du 18 août 2024: la variante «incremental»

Dans chaque livraison, seules les transactions nouvellement comptabilisées depuis le dernier camt-052 envoyé le même jour (écart) sont indiquées.

Exemple:

Livraison	Transaction 1	Transaction 2	Transaction 3	Transaction 4	Transaction 5
camt.052; 9h00					
camt.052; 10h00					
camt.052; 11h00					

2. Introduction des codes d'opérations interbancaires (BTC) pour paiements instantanés

La place financière suisse s'est accordée sur de nouveaux BTC pour les paiements instantanés à utiliser à compter du 20 août 2024 (dès le 18 août 2024 chez PostFinance).

Actuellement valable jusqu'au 18 août 2024:

D'ici au 18 août 2024, le BTC utilisé pour les inscriptions au crédit individuelles SIC régulières s'appliquera aux paiements instantanés: PMNT RCDT ATXN

Valable à compter du 18 août 2024

Type d'écriture/de transaction	BTC pour paiements instantanés
Crédit IBAN SIC (paiement instantané)	PMNT RRCT ATXN
Crédit QR-IBAN via SIC (paiement instantané)	PMNT RRCT VCOM
Crédit SCOR (Creditor Reference) via SIC (paiement instantané)	PMNT RRCT VCOM

3. Modification «Additional Information»

Le champ «AddtlInf» est livré avec un nouveau contenu (toujours avec la dernière version IG). Tous les messages camt inclus dans la version 08/2019 sont concernés.

Actuellement valable jusqu'au 11 novembre 2024:	Valable à compter du 11 novembre 2024:
GrpHdr +AddtlInf	GrpHdr +AddtlInf
Exemple: <AddtlInf>(SPS/2.0/PROD) </AddtlInf>	Exemple: <AddtlInf>(SPS/2.1/PROD) </AddtlInf>

4. Modification «Account Service Reference» au D-Level

Le champ «AcctSvcrRef» contient une référence univoque attribuée par PostFinance à une écriture. Cette référence sera désormais également affichée au D-Level. Ce changement devrait simplifier le contrôle des doublons. Les messages Mouvements de compte camt.052, Extrait de compte camt.053 et Notification de crédit/débit camt.054 sont concernés par ce changement.

Actuellement valable jusqu'au 11 novembre 2024:

Account Service Reference au C-Level: référence univoque attribuée par PostFinance à l'écriture.
PostFinance fournit déjà partiellement des informations au D-Level. Les logiques existantes ne seront aucunement impactées!

Valable à compter du 11 novembre 2024:

Account Service Reference au D-Level: ID de transaction univoque attribué par PostFinance.
De nouvelles règles s'appliqueront en outre aux logiques existantes:
Si une valeur est livrée dès aujourd'hui au C-Level et que le D-Level est vide:
D-Level analogue à C-Level

Possibilités de test

Les modifications peuvent être testées dès maintenant sur la plateforme de test de PostFinance (à l'exception des BTC pour IP): testplattform.postfinance.ch/corporates.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements complémentaires sur l'utilisation des prestations de PostFinance, contactez-nous en utilisant l'un des moyens suivant:

- Par téléphone/e-mail à votre conseillère ou votre conseiller à la clientèle ou
- Hotline clientèle commerciale: Suisse 0848 888 900 (max. CHF 0.08/min.) / étranger +41 58 667 97 39 (tarif international de l'opérateur téléphonique) ou
- Formulaire d'adhésion et de mutation Documents de compte électroniques

Aperçu de la prestation, des types de messages et des canaux concernés

Notification de compte	Canaux
– Extrait de compte camt.053 – Notification détaillée camt.054 – Mouvements de compte camt.052 – Notification de crédit/débit camt.054	– E-Finance (exkl. camt.052) – EBICS – MFTPF – SWIFT FileAct – FDS – TBS – Cash & Multibanking Tool (CMT) – H-Net